

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## Vacances scolaires

*Automne - Fin d'année - Hiver - Printemps - Eté*



**Centre socio-culturel Espace'Yon**

*20 rue du Vieux Bourg - 85170 Dompierre sur Yon*

**Espace'Jeunes Rosa Parks**

*Rue du moulin - 85170 Dompierre sur Yon*

*07.57.09.78.75 - jeunesse@espaceyon.fr*

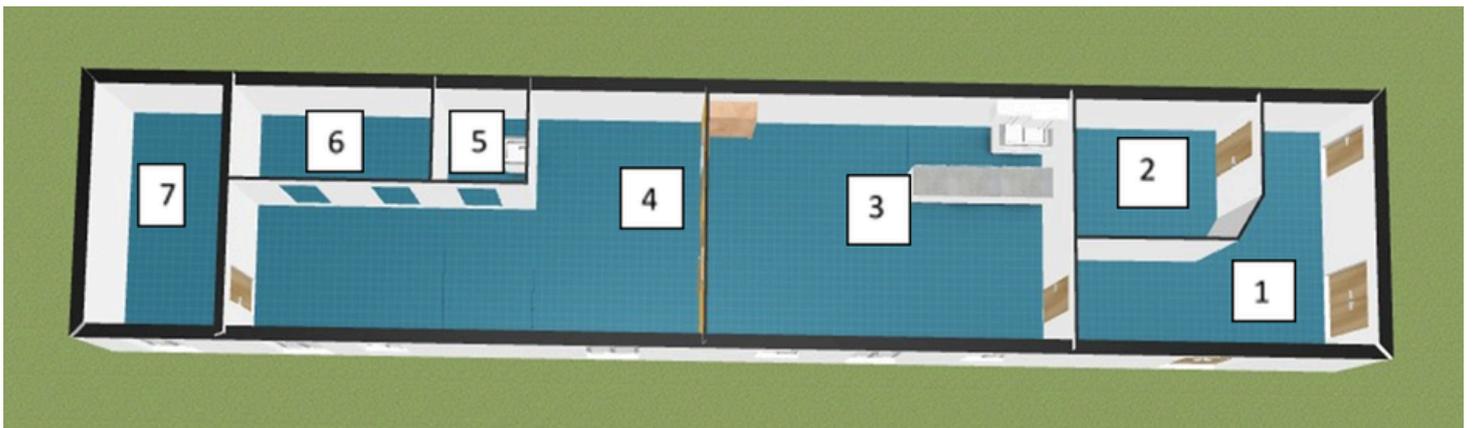
# LE CENTRE SOCIO CULTUREL ESPAC'YON

Le centre socioculturel Espac'Yon est une association loi 1901 qui se veut être un espace de ressources de proximité à travers l'accueil qu'il réserve aux habitants, les informations qu'ils peuvent y trouver et les activités mises en place. Son but étant d'aider à transformer les idées individuelles en projets collectifs, en adéquation avec ses valeurs et les besoins du territoire.

Ainsi, le projet social 2025-2028 intitulé "Semer et essaimer" se décline en 4 grands axes :

- Accompagner les citoyens de demain
- Renforcer le lien social et l'inclusion des publics
- Vivre en harmonie avec son environnement
- Favoriser les coopérations

## LE LOCAL DE L'ESPACE JEUNES



1 - Espace d'accueil : Les jeunes se note en arrivant sur une feuille de présence. Les données de fréquentation sont ensuite inscrites dans le logiciel INOE. C'est aussi l'espace où on entrepose les affaires (sacs, manteaux, casques, vélos...).

2 - Espace numérique : Mise à disposition de matériel numérique (ordinateur, tablette, imprimante 3D, casque VR, brodeuse numérique). Cet espace est un lieu de création, il sera utilisé pour des projets et aussi en libre service.

3 - Espace cuisine et d'activités : Lieu de convivialité où l'on retrouve un coin bar/repas, des jeux de société et du matériel créatif.

4 - Espace repos, discussions et jeux vidéos. Présence de canapés.

5 - Espace de stockage du matériel relatif aux activités manuelles. Il possède un point d'eau utile pour les activités manuelles, cela évite d'utiliser l'évier de la cuisine.

6 - Espace de réunion : Lieu où l'on peut s'isoler en petits groupes pour discuter, notamment de projets avec les jeunes.

7 - Espace de stockage (matériel saisonnier)

# FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes a pour orientations éducatives :

- **Loisirs** : favoriser le développement du jeune en mettant l'accent sur les échanges (lien social, inclusion), l'expression et la coopération
- **Formation** : favoriser les liens entre le monde du travail et les jeunes
- **Prévention** : responsabiliser les jeunes en matière d'éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et la prévention des conduites à risques

## Les horaires d'ouverture

En période de vacances scolaires, l'Espace Jeunes est ouvert du lundi au vendredi.

Les horaires peuvent varier mais sont généralement les suivants :

- Pour les stages : 10h30-12h
- Pour les activités sur place et les accueils libres : 14h-18h
- Pour les sorties à la journée : 9h-18h
- Pour les sorties à la Roche sur Yon et/ou dans les communes environnantes : 13h30-18h (transports en commun ou minibus)
- Pour les soirées 18h-22h
- En ouverture exceptionnelle en fonction des projets menés par et pour les jeunes, et des actions d'auto financements

Un planning d'activités est proposé pour les jeunes âgés de 11-17 ans (collégiens/lycéens), avec certaines activités réservées aux 14-17 ans. Les activités sont proposées par l'équipe d'animation en collaboration avec les jeunes (via des sondages sur les réseaux sociaux et des temps d'échanges en face à face). Sur les accueils libres, les jeunes peuvent concevoir eux-mêmes leur programme selon leurs envies. Les ouvertures libres sont également des temps propices à la mise en place de projets.

Des actions d'auto financements sont proposées tout au long de l'année scolaire, permettant ainsi aux jeunes de financer certaines activités ou projets menés par l'Espace Jeunes.

Les programmes d'activités sont communiqués :

- sur le site internet d'Espace Yon - page jeunesse
- par mail aux familles adhérentes, sous la forme d'une newsletter
- sur le Facebook d'Espace Yon et le compte Instagram de l'Espace Jeunes
- sur le groupe Facebook "Solidarité Dompierre sur Yon"
- en version papier à l'Espace Jeunes et à l'accueil d'Espace Yon

## ***L'inscription***

Pour toute nouvelle inscription à l'Espace Jeunes, les familles des jeunes doivent créer leur Espace Famille (lien sur le site internet d'Espace'Yon - page jeunesse), compléter numériquement leur famille et la fiche de renseignements/sanitaire du jeune souhaitant s'inscrire. La copie des vaccins est également à joindre via la plateforme de l'Espace Famille. Lorsque la fiche de renseignements du jeune et la copie de ses vaccins ont été vérifiés par Espace'Yon, le jeune peut s'inscrire aux périodes souhaitées et procéder aux réservations des activités.

L'adhésion à Espace'Yon est obligatoire. Elle est de 14€ par famille et par an, ou de 7€ pour les jeunes de plus de 16 ans.

Chaque année à la mi-juin, l'animatrice responsable jeunesse passera dans les classes de CM2 de la commune pour présenter le programme d'activités de l'été. Les nouveaux inscrits (CM2 qui passeront en 6ème à la rentrée) pourront être accueillis à l'Espace Jeunes à compter du début de l'été.

Une rencontre avec les "nouveaux" jeunes, leurs parents et l'animatrice référente jeunesse est proposée chaque début d'été. Les points abordés sont les suivants :

- le fonctionnement de l'Espace Jeunes
- le règlement intérieur
- les valeurs défendues par Espace'Yon
- les différents modes d'accueils
- les modalités d'inscription et de réservations
- la dynamique de projets impulsée par l'Espace Jeunes et les projets en cours

## ***L'accueil des jeunes en situation de handicap***

Pour mener à bien l'accueil d'un jeune en situation de handicap, il est nécessaire de prévoir :

- Une rencontre avec les responsables légaux afin de prendre connaissance de la pathologie du jeune, son PAI, les aménagements (transport spécifique en cas de fauteuil roulant), ses éventuels traitements, les attitudes à avoir ou à éviter...
- Des échanges avec les structures qui accompagnent les jeunes
- Une rencontre avec le jeune afin de présenter l'équipe, la structure, le programme d'activités
- Un accueil progressif
- Des bilans réguliers avec la famille

## La politique tarifaire

La tarification des activités est variable selon les quotients familiaux des familles (5 tranches différentes). Si le quotient familial n'a pas été communiqué lors de l'inscription du jeune, le tarif le plus fort sera appliqué. Des suppléments peuvent être demandés aux familles, en fonction des activités.

Il est possible de régler par chèques vacances, espèces, chèques, virements.

Les actions d'auto-financements proposées tout au long de l'année permettent aux jeunes de financer certaines activités et/ou certains projets.

	<b>QF 0-500</b>	<b>QF 501-700</b>	<b>QF 701-900</b>	<b>QF 901-1500</b>	<b>QF &gt; 1500</b>
<b>Tarif 1</b>	0 €	1 €	2 €	3 €	4 €
<b>Tarif 2</b>	3 €	4 €	5 €	7 €	9 €
<b>Tarif 3</b>	7 €	8 €	9 €	12 €	15 €
<b>Tarif 4</b>	10 €	12 €	14 €	20 €	25 €

# LES RÔLES ET ATTITUDES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

## *L'équipe pédagogique*

L'équipe est composée de :

- Fanny Elie ; directrice et animatrice permanente diplômée d'un DEJEPS
- Kélian Ouvrard : animateur diplômé BAFA et en formation BPJEPS LTP en apprentissage
- d'animateurs saisonniers selon les besoins

## *Les missions de l'équipe pédagogique*

Directrice	Animateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Garant du respect du projet pédagogique, du règlement intérieur et de tous les documents en lien avec le bon fonctionnement de la structure</li><li>• Evaluation du projet pédagogique</li><li>• Garant du cadre légal, de la sécurité physique, morale et affective des jeunes</li><li>• Veille pédagogique</li><li>• Suivi SDJES</li><li>• Suivi budgétaire</li><li>• Communication</li><li>• Relation avec les familles</li><li>• Gestion des réservations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes</li><li>• Organisation et animation d'activités</li><li>• Accompagnent des jeunes dans la mise en place de projets et dans leurs démarches personnelles</li><li>• Veille sur les nouvelles technologies, les activités innovantes</li><li>• Veille sur les évolutions de la réglementation ACM et de son public</li><li>• Garant de l'application de celles-ci et du respect des règles de vie de la structure</li><li>• Garant de la bonne utilisation du matériel par les jeunes</li><li>• Relation avec les familles (répondre à leurs interrogations, échanges sur leurs attentes)</li></ul>

## Les attitudes attendues par l'équipe pédagogique

- **Être bienveillant et compréhensif.** Les changements hormonaux que connaissent les adolescents peuvent parfois provoquer des sautes d'humeur et des réponses disproportionnées. Par exemple, un commentaire ou une blague sur un attribut physique d'un adolescent peut générer un sentiment intense d'insécurité.
- **Exprimer clairement nos attentes en ce qui concerne les choses qui vous tiennent à cœur :** règles de vie, répartition des tâches, implication dans la vie quotidienne de l'espace jeunes,...
- **Valoriser les jeunes et être à leur écoute.** S'intéresser à la vie des jeunes et aux choses qui les préoccupent ou font partie de leur quotidien. Cependant, il est important de rester dans notre rôle d'adulte référent : le pré-adolescent n'est pas un copain. Ne pas hésiter à les conseiller, à les accompagner, à les rassurer et les aider à prendre du recul lorsque cela est nécessaire.
- **Faire preuve d'ouverture et d'empathie.** Tenter de nous mettre à leur place et d'écouter leur point de vue. Pour éviter la confrontation, suggérer différentes options plutôt que de leur donner des ordres. Instaurer des temps de parole afin d'établir un climat de confiance. Rester disponible et à l'écoute tout en préservant leur besoin d'autonomie et d'indépendance.
- **Faire confiance aux jeunes et leur donner des responsabilités.**
- **Être attentif aux changements d'humeur, aux contradictions et au sentiment de mal-être que peuvent ressentir certains adolescents.** Réagir immédiatement si des effets de groupe néfastes (moqueries, harcèlement, bizutage, etc.) sont constatés.
- **Être attentif aux couples qui se forment.**
- **Être acteur de la prévention.** En cas de signes inquiétants comme des conduites à risques, de l'isolement ou une rupture de communication, partagez votre inquiétude en toute franchise avec eux.
- **Garder une distance avec les jeunes :** ne pas communiquer avec son téléphone portable personnel ou par l'intermédiaire de ses propres réseaux sociaux.

# LA VIE QUOTIDIENNE

Les jeunes sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par le règlement intérieur. Le règlement intérieur est consultable à l'Espace'Jeunes, téléchargeable sur le site internet d'Espace'Yon et sur l'espace famille.

## *Comportement et sanctions*

L'Espace'Jeunes est avant tout un espace où chacun vient pour passer un agréable moment. Il est donc demandé à tous de faire particulièrement attention à son comportement. Il ne sera aucunement toléré :

- Toute agression physique et/ou verbale dirigée vers les jeunes ou les adultes
- Toute détérioration volontaire du matériel, local, minibus...
- Toutes consommations illicites et alcool
- Toutes intrusions d'objets dangereux

Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser les matériels abîmés.

Les animateurs de l'Espace'Jeunes, en accord avec la direction pourront prendre des sanctions en cas de non-respect du règlement intérieur. Ces sanctions pourront aller : d'une simple remarque verbale, d'une convocation avec les parents, d'une exclusion temporaire du jeune.

## *Le suivi sanitaire des jeunes*

Le suivi sanitaire des jeunes est une obligation réglementaire. Elle repose sur la transmission des informations médicales (Cf. la fiche sanitaire qui est à compléter et à signer lors de l'inscription des jeunes sur les Espaces Familles).

## *En cas de maladie*

Tout jeune malade (notamment en cas de maladies contagieuses) ou fiévreux doit rester à son domicile et suivre les prescriptions établies par son médecin. Aucun médicament (homéopathie comprise) ne peut être administré aux jeunes par les animateurs de l'Espace'Jeunes sans ordonnance.

En cas de symptômes apparaissant au cours de l'accueil :

- Le responsable de l'équipement contactera les représentants légaux du jeune avant d'isoler celui-ci dans l'attente qu'une personne habilitée vienne le chercher dans un délai raisonnable en vue d'une consultation médicale.
- Selon l'évolution de l'état du jeune et le délai d'attente de prise en charge, il pourra être envisagé par le responsable de l'Espace'Jeunes d'appeler les Secours d'urgence, tout en informant la famille.

## En cas d'accident

En cas d'accident bénin, l'équipe d'animation dispensera les soins nécessaires au jeune, et en informera la famille. En cas d'évènement grave pour la santé du jeune, la responsable de l'équipement contactera le service des urgences qui pourra décider de conduire le jeune au Centre Hospitalier le plus proche. Les parents seront immédiatement informés.

# LE PUBLIC ACCUEILLI : LES JEUNES DE 11 À 17 ANS

Plusieurs caractéristiques, besoins et intérêts définissent le public jeunesse, et certains sont propres aux 11-14 ans et d'autres aux 15-17 ans. Dans notre démarche pédagogique, nous les prenons en considération afin de mettre en place des activités et des projets adaptés.

## Les 11-14 ans (collégiens)

### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Modifications morphologiques profondes  
(se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu)

Apparition des pulsions amoureuses avec  
plus de sentimentalité chez les filles

Début du détachement par rapport à la  
famille

Besoins d'identification (idoles)

Besoin d'initiatives et de responsabilité

Attrait pour les créations élaborées et  
spécialisation des intérêts

Besoin d'appartenance à un groupe (goûts  
musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux)



## Les 15-17 ans (lycéens)

### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Besoins sexuels

Affirmation de la personnalité, besoin  
d'indépendance et d'autonomie

Recherche de ses limites, de celles des  
autres et du système en général

Besoin de discussions, de réflexions,  
ambivalence dans les comportements  
(besoin de groupe et de solitude... besoin de se  
dépendre à fond, et de ne rien faire)

Besoin de conflits (opposition systématique)

Négation des valeurs : idéalisation mais  
aussi identification (modèles)



Source : <https://www.jesuisanimateur.fr/>

Avant d'arriver à l'Espace Jeunes, les enfants qui fréquentaient le CLAP (Centre de Loisirs) étaient jusque-là, amenés par leurs responsables légaux. Une fois scolarisés au collège, ils deviennent un public volatile qu'il faut dans un premier temps faire venir à l'accueil. Il est donc nécessaire de les intéresser, de leur montrer un intérêt pour eux à venir tout en étant vigilant à en faire uniquement des clients des structures. Le poids de l'environnement et de la société de consommation est prégnant aussi à cet âge. Il est donc nécessaire d'identifier les besoins qui se cachent derrière pour y répondre et permettre aux individus de se construire et de progresser.

Le bon fonctionnement de l'Espace'Jeunes passe par la prise en compte de certains besoins qui s'expriment de façon spécifique à cette tranche d'âge :

- **Besoin de se retrouver entre copains de façon spontanée.** Ils ont donc besoin d'avoir des lieux de rencontre informels bien distincts des lieux de convivialité adultes. Le fonctionnement de la structure d'accueil doit donc être relativement souple afin que les jeunes puissent la fréquenter aussi bien pour pratiquer des activités structurées que pour discuter entre eux ou avec l'animateur.
- **Besoin de s'appropriier cet espace, de s'y sentir chez eux.** L'Espace'Jeunes doit être un local spécifique, démarqué des autres tranches d'âges.
- **Besoin d'être reconnu au sein du groupe de pairs et besoin de se référer à des adultes autres que ses parents.** Les jeunes cherchent vis à vis des animateurs une autorité mais aussi une reconnaissance, une attention, une écoute.
- **Besoin d'indépendance** mais ont en même temps besoin de se confronter à un cadre, à des règles. Elles doivent être construites avec les jeunes.

L'épanouissement de l'adolescent passe également par de nombreux changements de disciplines, de pratiques de loisirs. Ces changements permettent la découverte de toutes leurs aptitudes. Les animateurs doivent :

- accompagner cette découverte
- veiller à ce que les jeunes puissent proposer et choisir leurs activités
- veiller à l'implication des jeunes dans l'organisation et la mise en œuvre de ces dernières

Le partage des passions des jeunes, de leurs savoirs et de leurs compétences est également à intégrer dans la conception des programmes d'activités. Le diagnostic jeunesse mené en 2024 a fait émerger les constats suivants :

**79% DES JEUNES INTERROGÉS SOUHAITENT PARTAGER LEURS PASSIONS.**

**62% SONT D'ACCORD POUR PARTAGER LEURS COMPÉTENCES.**

SPORTS	CREATIF - ARTISTIQUE	CULTUREL	SAVOIRS FAIRE	LUDIQUE
Basket	Arts plastiques	Voyage	S'occuper des enfants	Les échecs
Hand	Dessin	Manga	S'occuper des animaux	Les jeux de société
Foot	Vidéo	Cinéma	Bricolage	Lego
Volley	Musique	Lecture	Electronique	Jeux vidéos
Danse	Graphisme	Astronomie		
Pêche	Chant	Sciences		
Natation	Théâtre			
Automobile, moto	Cuisine			
Aéromodélisme	Pâtisserie			
Vol à voile				
Escalade				
Equitation				

# LES DIFFÉRENTES FORMES D'ANIMATION PROPOSÉES

## *L'accueil informel*

Cette forme d'animation permet de favoriser la mixité sociale, créer un cadre convivial, favoriser les temps de paroles et d'écoute, le respect du cadre.

L'accueil informel permet à l'animateur de prendre contact, recenser les besoins et les attentes des jeunes, voir de susciter des envies ou des idées.

L'accueil informel est approprié pour des jeunes qui n'ont pas d'envie spécifique et peut constituer l'une des deux portes d'entrées principales de l'Espace-Jeunes. Il est difficile de fidéliser les jeunes à cet accueil (la venue des jeunes sur ce temps peut être irrégulière, les animateurs doivent assurer des périodes de creux).

L'accueil libre permet donc aux jeunes de venir sans obligation d'activités et de décider de leurs loisirs sur ce temps donné. Cet accueil est également propice à parler des différents projets que nous pouvons mettre en place, de finir certaines activités et de découvrir l'Espac'Jeunes.

L'accueil informel est principalement adapté aux collégiens (11-15 ans).

## *Les activités programmées*

Ces temps comprennent les sorties, les stages, les soirées et les activités au sein de l'Espac'Jeunes. Les activités régulières ont pour objectifs :

- D'amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités
- De favoriser l'expression des jeunes
- De permettre aux jeunes de découvrir leurs capacités et leurs limites, à s'épanouir individuellement et collectivement avec des activités permettant la mixité ou l'intergénérationnel.

## ***L'accompagnement de projets***

Sont concernés : les jeunes de plus de 14 ans essentiellement. Chez les plus jeunes, le projet est généralement collectif et nécessite plus d'implication pour l'animateur. Les plus âgés sont eux à l'origine de projets plus individuels axés sur leur autonomie.

Ce suivi :

- Permet les initiatives suscitant leurs compétences, favorisant leur expérimentation vers l'autonomie et leur prise de responsabilités.
- Demande des réponses des institutions dans un délai raisonnable.
- La valorisation des compétences acquises par les jeunes pour faciliter leur parcours de vie
- L'engagement des jeunes

Exemple projet d'engagement : Les 14-17 ans sont conviés le vendredi 5 juillet 2024 à une rencontre départementale sur la jeunesse des centres sociaux de la Vendée. L'idée c'est de discuter et d'échanger avec des « adultes » (animateurs jeunesse, directeurs, administrateurs,...) des centres sociaux pour savoir comment les jeunes peuvent prendre une place importante dans les décisions sur les projets jeunesse.

## ***L'animation de rue et la démarche d'aller-vers***

### **La démarche d'aller vers :**

L'objectif est de toucher des publics méconnus, des jeunes plus âgés et de maintenir un lien avec les jeunes qui ne fréquentent pas l'Espace Jeunes.

- L'idée est d'aller à la rencontre des jeunes et de ne pas attendre qu'ils viennent vers l'Espace Jeunes.
- Cette méthodologie nécessite une connaissance du territoire, dont les structures/équipements/lieux fréquentés par la jeunesse et les habitudes des jeunes.
- Savoir « aller vers », présenter son rôle et son projet, communiquer de façon adaptée avec les jeunes, pouvoir les informer de l'offre socio-culturelle et sportive, réussir à gagner leur confiance pour maintenir une relation.
- Tranches d'âges variées : 13-20 ans
- Cette fonction suppose un engagement sur le long terme.

L'équipe d'animation sera dans une démarche d'aller vers deux après-midi par mois.

### **L'animation de rue :**

Pendant les vacances scolaires et l'été, un jour par semaine sera consacré à la mise en place d'activités sur l'espace public de la commune.

Exemple : un tournoi sportif programmé au city stade

Des zones de confort, des jeux de société, des petits bricolages peuvent être proposés en même temps que le tournoi.

# LES OBJECTIFS ET LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les objectifs propres aux vacances scolaires découlent du projet social 2025-2028 du centre socio-culturel Espac'Yon. La synthèse du projet social est consultable sur le site internet d'Espac'Yon et à l'Espac'Jeunes (Cf. l'axe "Accompagner les citoyens de demain" puis l'objectif "Être acteur de la co-éducation").

## OBJECTIF 2 > ÊTRE ACTEUR DE LA CO-ÉDUCATION

« Il faut un village pour élever un enfant » : Un proverbe africain expliquant, de manière imagée, le principe de la coéducation. En effet, l'éducation n'est pas le devoir seulement d'un parent mais plus souvent d'une communauté d'acteurs (cellule familiale, professionnels, etc.). Chacun de ces acteurs doit coopérer et communiquer avec les autres afin de favoriser une continuité éducative. Cela permet un meilleur suivi de l'enfant par le partage de connaissances, mais aussi de ne pas rompre le lien entre la maison et les lieux où sont accueillis les enfants.

		enfance	Jeunesse	adultes	seniors	famille	partenaires	axes comp. CAF
5	Concevoir et mettre en œuvre des projets par et pour les jeunes							axe 5
6	Aller vers les jeunes dans l'espace public							axe 5
7	Aide aux devoirs (enfants et jeunes)							
8	Animer des temps d'accueil libres et de loisirs entre jeunes							axe 5
9	ALSH mercredis							
10	ALSH vacances							
11	Organiser des séjours par et pour les mineurs							

## Les objectifs des vacances scolaires

Obj. stratégique n°1	Obj- opérationnels
Permettre aux jeunes d'être acteurs d'un espace qui leur est dédié	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'implication des jeunes dans la gestion et l'aménagement du local</li><li>• Permettre aux jeunes d'être force de proposition et acteurs sur les temps d'activités</li><li>• Accompagner les jeunes dans leurs projets collectifs</li></ul>

Obj. stratégique n°2	Obj- opérationnels
Favoriser le développement des jeunes en proposant une ouverture à la diversité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la mixité sociale</li><li>• Favoriser l'expression, les échanges entre jeunes et les échanges interculturelles</li><li>• Encourager le respect et la tolérance</li><li>• Permettre l'accessibilité aux nouvelles technologies</li><li>• Développer l'esprit de curiosité des jeunes en leur proposant de nouvelles activités et pratiques</li><li>• Permettre aux jeunes de valoriser leurs savoirs-compétences</li></ul>

Obj. stratégique n°3	Obj- opérationnels
Favoriser l'engagement des jeunes dans des actions citoyennes, solidaires et écologiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les jeunes aux problématiques et enjeux</li><li>• Impulser et accompagner les projets</li><li>• Valoriser les actions et l'implication des jeunes</li></ul>

## Les moyens et actions mis en oeuvre

### **Objectif stratégique n°1 :**

**Permettre aux jeunes d'être acteurs d'un espace qui leur est dédié**

<b>Obj- opérationnels</b>	<b>Moyens &amp; actions</b>
<p>Favoriser l'implication des jeunes dans la gestion et l'aménagement du local</p> <p>Permettre aux jeunes d'être force de proposition et acteurs sur les temps d'activités</p> <p>Soutenir les jeunes dans leurs projets collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Temps d'appropriation de l'Espace Jeunes par les jeunes (projets de décoration et d'aménagement)</li><li>• Répartition des tâches de la vie quotidienne</li><li>• A venir : mise en place d'un conseil de jeunes, gestion d'une coopérative</li> <li>• Sondages sur les réseaux sociaux, temps de réflexion collective (via des outils d'animation participatifs)</li><li>• Possibilité aux jeunes d'animer des activités selon leurs intérêts et leur volonté de partager leurs passions</li><li>• Intégration des jeunes dans l'organisation des jeux/des activités et dans la définition des règles</li> <li>• Accompagnement sur les étapes des projets (devis, budget, communication), mise à disposition d'outils</li><li>• Organisation d'actions d'auto financements</li></ul>

## **Objectif stratégique n°2 :**

### **Favoriser le développement des jeunes en proposant une ouverture à la diversité**

<b>Obj- opérationnels</b>	<b>Moyens &amp; actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser la mixité sociale</li> <li>• Favoriser l'expression, les échanges entre jeunes et les échanges interculturels</li><li>• Encourager le respect et la tolérance</li>  <li>• Permettre l'accessibilité aux nouvelles technologies</li>  <li>• Développer l'esprit de curiosité des jeunes en leur proposant de nouvelles activités et pratiques</li><li>• Permettre aux jeunes de valoriser leurs savoirs-compétences</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tarifs selon 5 tranches de quotients familiaux</li><li>• Actions d'auto-financements (but : financer des activités organisées par l'Espace Jeunes)</li><li>• Proposer des activités gratuites</li> <li>• Ateliers/jeux d'expression favorisant les échanges, sur des thématiques de prévention, des différences, d'engagement, de convictions, de sujets d'actualité , débats, pizzas blabla</li><li>• Inter foyers avec les espaces jeunes de l'Agglomération Yonnaise</li><li>• Projet Réseau Jeunes Vendéens</li><li>• Projet d'échanges avec l'espace jeunes d'El Guettar (Tunisie)</li><li>• Projet Festi'Jeunes</li><li>• Mise en place d'activités intergénérationnelles</li><li>• Création et diffusion de campagne de prévention</li><li>• Mise en place d'ateliers créatifs et numériques favorisant l'expression</li><li>• 1 après-midi/semaine en hors les murs et dans une démarche d'aller-vers</li> <li>• Mise à disposition d'un casque VR, brodeuse numérique, imprimante 3D, logiciel de graphisme/montage vidéo</li><li>• Organisation d'un stage radio</li> <li>• Proposer des activités variées selon les intelligences multiples et les approches pédagogiques</li><li>• Rechercher les différentes tendances et pratiques actuelles.</li><li>• Programmation culturelle/sportive du territoire (spectacles, festivals, films, compétitions sportives...)</li><li>• Visiter des sites patrimoniaux de la Vendée</li><li>• Permettre aux jeunes d'être « animateur » d'une activité.</li></ul>

### **Objectif stratégique n°3 :**

#### **Favoriser l'engagement des jeunes dans des actions citoyennes, solidaires et écologiques**

<b>Obj- opérationnels</b>	<b>Moyens &amp; actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les jeunes aux problématiques et enjeux</li><li>• Impulser et accompagner les projets</li><li>• Valoriser les actions et l'implication des jeunes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sous forme de jeux : jeu de plateau, escape game, quizz, jeu de piste</li><li>• Diffusion de vidéos (court métrage, enquête) et d'affiches de prévention</li><li>• Débats</li><li>• Animations nature</li> <li>• Projet 2024-2025 autour du bien être animal et de la sauvegarde des animaux sauvages : collecte de fonds/de matériel, séjour thématique, création d'une campagne de prévention, fabrication d'abris pour la faune sauvage</li><li>• Valorisation via la presse locale, les réseaux sociaux</li> <li>• Projet Téléthon</li><li>• Projet des boîtes solidaires de Noël</li> <li>• Mise en place d'un système démocratique dans la prise de décisions, temps de régulation</li></ul>

## Les partenaires

Institutionnels et/ou financiers	Tissu associatif local	Les habitants et les parents de jeunes
<ul style="list-style-type: none"><li>• SDJES (déclaration Accueil Collectif de Mineurs)</li><li>• CAF, MSA</li><li>• Maire de Dompierre sur Yon (service enfance jeunesse, culture), CCAS</li><li>• Fédération des Centres Sociaux 85</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Clubs sportifs et culturels de la commune</li><li>• ADEI (Association Des Echanges Internationaux) pour le projet d'échanges avec El Guettar</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Commission Enfance Jeunesse</li><li>• Habitants selon les projets menés</li></ul>
Autres partenariats		
<ul style="list-style-type: none"><li>• LE CLAP et les écoles élémentaires de la commune (logique de passerelle avec les élèves de CM2)</li><li>• Espace jeunes de l'Agglomération Yonnaise et structures jeunesse des Centres sociaux 85</li></ul>		

### **Zoom sur la participation des familles**

Les familles peuvent participer de différentes manières au fonctionnement et aux perspectives l'Espace Jeunes :

- Pour évaluer et améliorer le service de l'Espace Jeunes, une commission "Enfance Jeunesse" composée de parents utilisateurs, d'un représentant du Conseil d'Administration d'Espac'Yon et des salariés référents se réunit 4 fois par an
- En tant qu'animateur : sur un stage ou une activité précise qui demande une compétence particulière
- En tant qu'aide : sur des manifestations, des auto-financements

# L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

L'évaluation des objectifs permet de vérifier la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet pédagogique. Les critères d'évaluation seront d'ordre qualitatif et quantitatif. Les critères et les indicateurs d'évaluation figurent dans les fiches actions du projet social 2025-2028 "Semer et essaimer".

Les actions évaluées pourront donner lieu à :

- des réajustements
- la définition de nouveaux objectifs
- le choix des actions à poursuivre/à améliorer/ou à supprimer
- des pistes d'améliorations